

## **PLAN D' ACTIONS 2011-2012**

### **PROSPECTION ET MARKETING OPERATIONNEL**

#### **Demande de participation au Conseil Régional PACA**

## **I. Contexte**

### **1. Stratégie générale et positionnement économique de l'opération**

L'opération d'intérêt national Eco-Vallée de la Côte d'azur, dont le périmètre a été identifié comme un territoire à enjeu dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, a pour ambition :

- 1.d'engager une nouvelle phase du développement de l'aire urbaine niçoise grâce à l'Eco-Vallée,
- 2.de fonder cette mutation sur un aménagement et un urbanisme éco-exemplaires dont l'Eco-Vallée doit être le symbole.

Elle s'appuie pour cela sur de nouveaux principes de développement économique qui ont été définis de façon partenariale avec les collectivités locales et les principaux acteurs économiques locaux au cours de l'étude sur un nouveau positionnement international de la Côte d'Azur menée par un groupement d'économistes, d'experts en développement durable et d'architectes-urbanistes conduit par Rem Koolhaas.

- 1<sup>er</sup> principe : faire effectuer à la métropole un saut quantitatif et qualitatif en matière de développement économique
  - dans le domaine technologique, notamment dans les secteurs du développement durable et de la santé
  - en matière de développement endogène et de gestion de la chaîne de l'innovation
  - dans le domaine du tourisme d'affaires
- 2<sup>ème</sup> principe : renforcer sensiblement la formation et la recherche (« clé du rebond », dit l'étude)
- 3<sup>ème</sup> principe : bâtir une stratégie de développement global allant de la production éco-compatible aux fonctions centrales de l'entreprise, en passant par la R & D, une diversification du tourisme d'affaires, une politique d'offre pour les locaux d'activité et la logistique, et incluant un nouveau modèle pour l'agriculture.

## 2. Thématique économique des sites

La stratégie de diversification économique de la métropole Nice Côte d'Azur, dont l'opération Eco-Vallée est le principal « levier », conduit à proposer une **thématisation** des sites prioritaires afin de répondre à l'ensemble des besoins des entreprises et d'offrir aux investisseurs une gamme diversifiée de produits attractifs et complémentaires.

Cette thématique ne remet bien entendu pas en cause le principe fondamental de la mixité des fonctions et des usages qui est au cœur du concept de l'Eco-Vallée. En particulier, cette opération a vocation à alimenter significativement l'offre de logement pour actifs dans l'aire urbaine niçoise.

La plaine du Var permettra donc un développement organisé autour de cinq opérations prioritaires (période 2011-2016) :

- **LE GRAND QUARTIER D'AFFAIRES DE LA MÉTROPOLE ET LE SITE DU PARC D'EXPOSITIONS**

Opération « Grand Arénas »

- **UN «TECHNOPÔLE URBAIN» AXÉ SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA SANTÉ AUTOUR D'UN ÉCO-CAMPUS, ET RENFORÇANT LE DÉVELOPPEMENT ENDOGENE** (pépinières, incubateur, sociétés de capital d'amorçage etc.)

Opération Nice Méridia

- **DES SITES POUR UNE RÉINDUSTRIALISATION ÉCO-COMPATIBLE DE LA PLAINE DU VAR**

Par exemple : extension / densification / requalification des zones de Saint-Laurent-du-Var et Carros

- **UN POLE ORGANISÉ AUTOUR DU SPORT ET DES LOISIRS DANS UNE APPROCHE DE MIXITÉ URBAINE**

« Nice Stadium » et l'éco-quartier de Saint-Isidore

- **DES SITES POUR LES LOCAUX D'ACTIVITÉ ET POUR LA LOGISTIQUE**

Autour du site de la Baronne, incluant notamment la plate-forme agro-alimentaire (autres sites à identifier)

Un soin tout particulier a été apporté afin de ne pas créer une concurrence néfaste qui conduirait à affaiblir les territoires voisins :

- Le quartier d'affaire du Grand Arénas entre sur un marché immobilier dans lequel ce type d'offre n'est aujourd'hui pas représenté
- Le technopôle urbain de Nice-Méridia produit une offre qui, en termes de morphologie, est complémentaire à celle de Sophia Antipolis. En sus, un travail est en cours, dans le cadre de l'étude sur le devenir des fonciers qui sont propriété de l'Etat à Sophia Antipolis, pour organiser la complémentarité entre les filières économiques ciblées par les deux opérations.

A court terme, l'EPA, en tant qu'aménageur et en relation avec ses partenaires, va engager les opérations suivantes :

- le quartier d'affaire du **Grand Arénas**,
- le technopôle urbain de **Nice-Méridia**,
- le parc d'activité de **La Baronne**,
- l'Eco-quartier de **La Digue** à Saint-Martin-du-Var.

### 3. Cibles économique identifiées pour les opérations prioritaires

#### Grand Arénas

##### **Secteurs ciblés**

- Services financiers : banque, assurance ...
- Conseil et audit
- Tourisme : agences de voyage, tours opérateurs, agences événementielles, chaînes hôtelières, entreprises liées à la conception, l'organisation et la promotion des salons et des expositions...
- Grande consommation : e-commerce, sport et loisir, relations clients...
- Industries du luxe : sièges Sud, aviation privée et d'affaire, yachting, croisières, accastillage...

##### **Fonctions ciblées au sein des secteurs précédemment listés**

- Fonctions centrales de l'entreprise
- Sièges nationaux ou régionaux

#### Nice Méridia

##### **Secteurs ciblés**

- Formation (universitaire, privée, professionnalisante,...), économie de la connaissance
- Institutions environnementales (ex : chaires ONU, UNISDR, UNESCO en lien avec l'IMREDD)
- Energie :
  - Solaire (principalement photovoltaïque)
  - Biomasse (filière bois énergie, biocarburants algaux)
  - Smartgrids (smart metering, smart home, réseaux)
  - Stockage
- Eau/déchets/recyclage
- Bâtiment durable (efficacité énergétique, bâtiment intelligent)
- Risques environnementaux/applications spatiales ou aéronautiques
- Financement du développement durable
- Santé/bien être
  - Biotechnologies, pharmacologie (cancérologie, vieillissement)
  - Technologies médicales (surtout celles liées au vieillissement et à l'autonomie)
  - Cosmétologie, nutrition

##### **Fonctions et profils ciblés pour les secteurs précédemment listés**

- Laboratoires, centres de recherche
- Bureaux d'étude et d'ingénierie
- Sièges nationaux ou régionaux
- Production compatible avec un environnement urbain
- Entreprises innovantes (tertiaire ou production compatible avec un environnement urbain)
- Grands comptes ou filiales de grands comptes (surtout pour énergie, eau, déchets, BTP durable, green IT, santé)

### **Fonctions support**

- Fonctions support à la prospérité économique :
  - financement de l'innovation (fonds d'amorçage, capital risque, venture capital)
  - services comptables,
  - juristes,
  - avocats, fiscalistes...
- Services quotidiens (banque, restauration, commerces de proximité, détente/loisir...)

### La Baronne

#### **Fonctions ciblées**

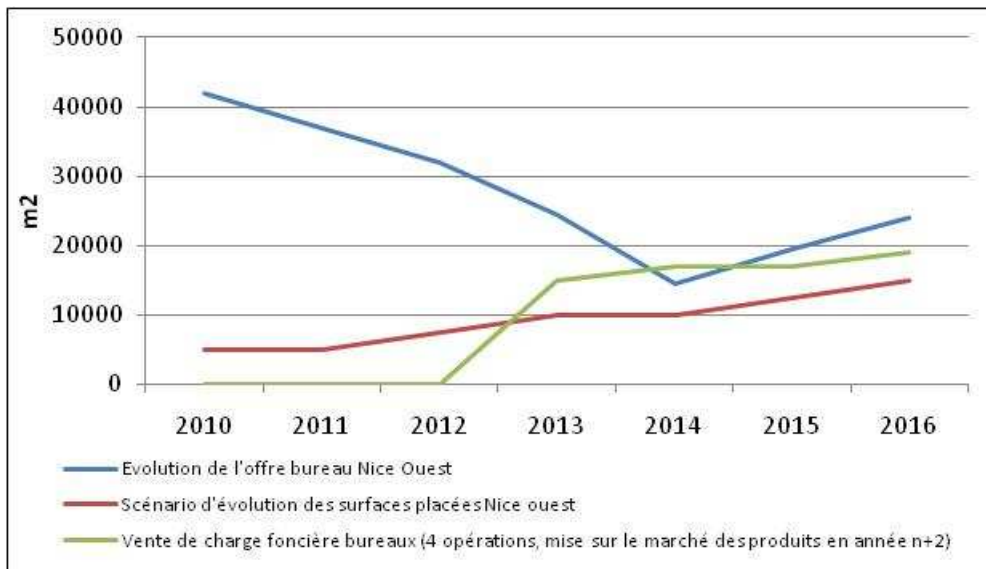
- Dans la future plateforme agro-alimentaire et horticole de La Baronne :
  - Grossistes agro-alimentaires et horticoles
  - Logistique
- Sur d'autres parties du site :
  - production industrielle à dominante technologique liée aux secteurs ciblés
  - Assemblage/stockage

#### **Fonctions support**

- Fonctions liées à l'économie résidentielle et artisanat

## **4. Développement des opérations prioritaires et marchés de l'immobilier d'entreprise**

- **Immobilier de bureau :**
  - L'état du marché sur Nice-Ouest est préoccupant. Le stock s'élève à 42 000 m<sup>2</sup> en 2010 pour des surfaces placées évaluées à 5 000 m<sup>2</sup>
  - Le scénario de commercialisation des charges foncières sur lequel repose le plan d'affaires de l'EPA est construit sur une hypothèse de multiplication par 3 des surfaces placées en six ans
  - Dans une aire urbaine niçoise qui n'a pas de tradition tertiaire forte, cette croissance ne pourra s'opérer que grâce à un investissement fort en faveur du développement économique et du marketing

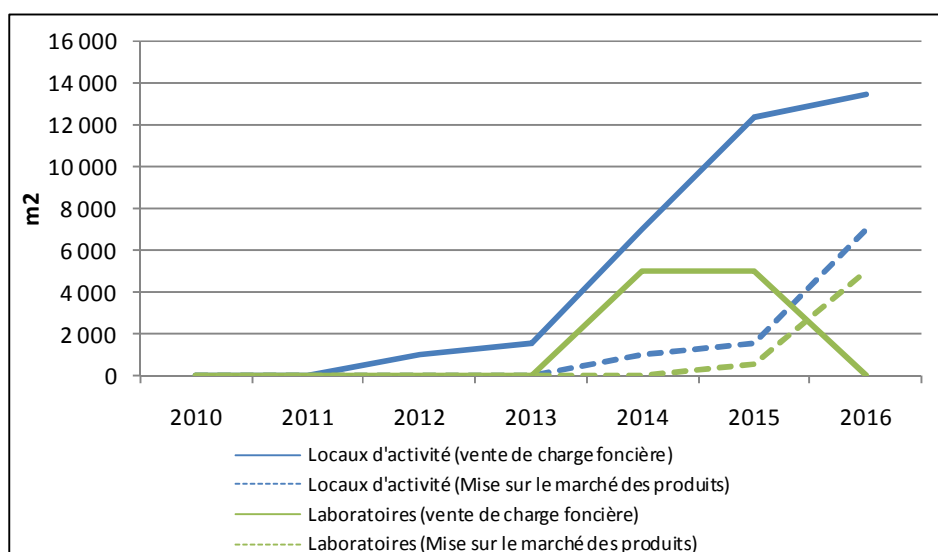


- **Locaux d'activités et commerces :**

Les marchés des locaux d'activités et des surfaces commerciales sont en fort déficit d'offre. La demande exprimée, pour les locaux d'activités, et non satisfaite sur le périmètre de l'OIN s'élève actuellement à 70 000 m² environ. Les opérations menées par l'EPA résorberont partiellement ce déficit d'offre.

- **Laboratoires, immobilier technopolitain :**

Le marché, pour ce type de produit est quasi inexistant dans l'aire urbaine niçoise, son émergence et son développement sont conditionnés à la réalisation d'équipements structurants (tels que l'IMREDD) et à une politique de marketing offensive capable de conduire à l'implantation de quelques locomotives emblématiques



## II. Descriptif général de l'action et objectifs

L'objectif de ce plan d'actions qui porte sur deux ans est de commencer à mettre en place les différents outils nécessaires à la visibilité et l'attractivité de l'opération Eco-Vallée et plus particulièrement à celles des premiers sites prioritaires qui vont être engagés durant la période 2011-2016.

Deux motifs principaux sous-tendent ce plan d'actions :

- Eco-Vallée constitue une nouvelle offre au sein du territoire azuréen ; sa notoriété n'est pas encore établie, ni dans les milieux professionnels de l'investissement ni auprès des dirigeants des groupes susceptibles de se localiser en France et, au sein du territoire hexagonal, en région
- comme pour toute grande opération d'aménagement à la veille de son démarrage concret, un effort spécifique est nécessaire en matière de pré-commercialisation, de promotion et d'information pour susciter auprès des investisseurs et des entreprises « l'option Eco-Vallée » qui doit s'insérer au sein de la très forte concurrence des territoires à l'échelle européenne.

Les actions qui sont présentées ci-dessous couvrent les différents champs constitutifs d'une véritable stratégie de marketing territorial, tout en cherchant une approche mesurée au plan budgétaire comme au regard de l'état d'avancement des opérations.

Cette stratégie de marketing met aussi bien l'accent sur les rencontres avec l'amont de la chaîne de l'immobilier (promoteurs-investisseurs) que sur les contacts avec l'aval (les grands utilisateurs potentiels), en passant par une première mobilisation des outils d'attractivité et de notoriété que sont les grands salons professionnels du marché immobilier, une démarche de relations ciblées avec la presse économique générale et la presse économique spécialisée dans le domaine des investissements immobiliers, la création d'un site Internet permettant l'information et le suivi des prospects, la sélection de quelques achats d'espaces ciblés en soutien de la politique de pré-commercialisation, ainsi que par une présence dans le domaine de l'événementiel lié aux cibles de l'opération et notamment au secteur du développement durable.

La mobilisation des acteurs économiques locaux fait également partie de ce plan d'actions à la fois pour l'enrichir en permanence de l'avis des firmes déjà implantées dans les Alpes-Maritimes et pour contribuer à impulser une forte dynamique à l'ensemble métropolitain comme à celui de la Côte d'Azur toute entière, conformément à la fonction d'accélérateur de développement territorial qui est attachée au statut d'une opération d'intérêt national.

## III. Contenu du plan, description des actions

### A. Susciter l'intérêt des promoteurs-investisseurs

- **Organiser des rencontres investisseurs**
  - **Description de l'action :** organisation, à Paris, de « Journées investisseurs » avec les principaux groupes financiers susceptibles de prendre part au développement de l'Eco-Vallée.
  - **Objectifs :**
    - délivrer une information sur la stratégie globale de l'opération en vue de faire passer le message d'une politique d'ensemble et de long terme telle qu'elle est recherchée par les investisseurs avant de s'engager dans un territoire

- faire connaître les premières opérations prioritaires en les caractérisant (thématisation des sites), en les situant dans leur contexte (infrastructures, grands équipements) et en indiquant le calendrier prévisionnel de leur réalisation
    - d'une façon plus générale, accroître la visibilité des opportunités d'investissement sur l'Eco-Vallée
  - **Partenaires : NCA, Team CA**
  - **Calendrier : démarrage S2 2011**
  - **Evaluation du coût pour l'EPA : 7 500 € par an = 15 000 € pour la durée du plan**
- **Mettre en place une démarche proactive en vue de tester concrètement la validité du concept de technopôle urbain**
  - **Description de l'action :** mise en place d'une mission de test du concept de « technopôle urbain » auprès de panels d'investisseurs, de promoteurs et d'utilisateurs habituellement impliqués dans les parcs technologiques. Définition des produits immobiliers qui devront correspondre à la fois aux besoins des firmes et des centres de recherche prenant place au sein d'un technopôle et aux objectifs de mixité et de densité caractérisant le projet Eco-Vallée. Définition des prix acceptables et création d'une relation privilégiée avec les principaux acteurs des filières économiques ciblées
  - **Objectifs :**
    - valider et développer le concept de technopôle urbain qui vise à proposer les avantages propres aux technopoles (R&D, forte présence de la formation supérieure, fertilisation croisée, innovation...) en évitant les inconvénients liés aux déplacements domicile-travail, au manque de densité dans l'occupation des sols, à l'absence de vie sur le site à la fermeture des bureaux
    - nouer dès l'amont des partenariats avec les investisseurs, promoteurs et utilisateurs potentiels en vue de définir en commun les principes généraux et les caractéristiques techniques du « technopôle urbain »
  - **Partenaires : NCA, conseil régional, CG06, Team CA**
  - **Calendrier : Démarrage S2 2011**
  - **Evaluation du coût pour l'EPA : 45 000 €**
- **Amorcer une politique dynamique de prospection du secteur tertiaire supérieur**
  - **Description de l'action :** mission d'analyse du potentiel et mission de prospection spécifique auprès de grands comptes et d'organisations publiques susceptibles de se délocaliser dans l'Eco-Vallée.
  - **Objectifs :**
    - mieux cerner avec le concours des organismes spécialisés (AFII, Observatoires des investissements aux plans national et international) ainsi qu'avec les cabinets d'immobiliers d'entreprises les actuels besoins du marché des emplois métropolitains supérieurs et leurs perspectives de croissance dans les 5 ans à venir
    - évaluer le plus précisément possible l'attractivité du futur quartier d'affaires « Grand Arénas » auprès de panels d'entreprises représentatives de ces segments de cibles

- obtenir l'implantation dans l'Eco-Vallée de quelques « locomotives » susceptibles de crédibiliser l'opération comme destination tertiaire de haut rang (attraction de nouveaux investisseurs et/ou regroupement /extension de firmes déjà présentes).
  - **Partenaires** : AFII, MDER, NCA, Team CA
  - **Calendrier** : Démarrage S2 2011
  - **Evaluation du coût pour l'EPA** : 50 000 €
- **Engager une prospection ciblée des filières croissance verte/santé et analyser les conditions pour faire d'Eco-Vallée un lieu de référence pour l'innovation en matière de santé à domicile-autonomie**
  - **Description de l'action** : mission de prospection (cofinancement éventuel d'un poste AFII) sur les filières prioritaires « santé et croissance verte » qui sont nécessairement au cœur de la stratégie économique d'une Eco-Vallée.  
Démarche prospective en vue de faire d'Eco-Vallée un lieu de référence pour l'innovation en matière de santé à domicile-autonomie.
  - **Objectifs** :
    - mieux cerner avec le concours des organismes spécialisés (AFII, Observatoires des investissements, MDER, Team Côte d'Azur) ainsi qu'avec le Centre national de référence santé à domicile/autonomie les actuels besoins des marchés santé et croissance verte et leurs perspectives de croissance dans les 5 ans à venir
    - identifier précisément les éléments de contexte nécessaires à l'attraction de ces cibles (types de formation supérieure et de recherche, coopération avec les établissements de soins, dispositifs de soutien à l'innovation, à la création de nouvelles entreprises et à l'essaimage...)
    - attirer de premiers utilisateurs sur le technopôle urbain Nice Méridia
    - étudier la faisabilité juridique et financière de la création et implantation dans Eco-Vallée d'un éventuel organisme fédérant l'intérêt des principaux acteurs économiques de la filière « santé à domicile/autonomie » : assurances-mutuelles, entreprises pharmaceutiques, fournisseurs de technologies
  - **Partenaires** : AFII, ministère de la santé, CNR SDA, NCA, Team CA
  - **Calendrier** : Démarrage S1 2012
  - **Evaluation du coût pour l'EPA** : 70 000 €

## B. Mobiliser les acteurs économiques et structurer une coopération avec eux

- **Construire une démarche de projets avec les pôles de compétitivité**
  - **Description de l'action** : organiser un dispositif de coopération (notamment sous forme de séminaires) avec les pôles de compétitivité et Prides, à la fois pour rechercher leur adhésion à la stratégie économique de l'opération Eco-Vallée et pour bénéficier de leurs expériences et conseils dans la mise en place du marketing opérationnel de l'EPA et son adaptation permanente aux réalités et projets des firmes
  - **Objectifs** :
    - bénéficier du soutien et du relais des acteurs économiques locaux pour l'ancrage de l'opération dans le territoire



- bénéficier de l'expertise des pôles pour alimenter la définition des opérations et faciliter leur adaptation aux caractéristiques des secteurs concernés
- utiliser les réseaux des pôles de compétitivité pour approcher les prospects aux échelles nationale, européenne et internationale, et accélérer le développement des firmes déjà implantées dans le territoire en vue d'extensions au sein d'Eco-Vallée
- **Partenaires** : DATAR, AFII, services déconcentrés de l'Etat, Conseil régional, CG06, NCA, MDER, CCI, TEAM Côte d'Azur
- **Calendrier** : Premier séminaire au 1<sup>er</sup> semestre 2011
- **Evaluation du coût pour l'EPA** : 5 000€

## C. Marketing promotionnel – information - communication

- **Participation aux principaux salons professionnels de l'immobilier**
  - **Description de l'action** : organiser la présence de l'EPA, sur un stand commun avec la communauté urbaine Nice Côte d'Azur et si possible Sophia Antipolis, aux deux principaux salons professionnels français de l'investissement immobilier : SIMI (Paris, pour le marché essentiellement hexagonal) et MIPIM (Cannes, pour le marché international)
  - **Objectifs** :
    - faire connaître et promouvoir les opérations d'aménagement d'Eco-Vallée auprès des acteurs de la chaîne de l'immobilier (investisseurs, promoteurs, commercialisateurs, utilisateurs potentiels)
    - profiter de la présence des professionnels pour organiser des événements autour de l'Eco-Vallée de la Côte d'Azur (venue sur le stand de décideurs de grande notoriété, conférences, rencontres-débats)
    - diffuser des outils d'information sur l'état d'avancement des opérations d'Eco-Vallée notamment auprès de la presse, nombreuse lors de ces deux salons, en vue d'obtenir les meilleures retombées rédactionnelles
    - analyser les offres des territoires concurrents tant en France qu'à l'étranger (nature et qualité des aménagements, contexte général des opérations, produits proposés, prix, dispositifs d'incitation et de marketing...)
  - **Partenaires** : NCA, Team CA
  - **Calendrier** : 2011-2012
  - **Evaluation du coût pour l'EPA** : 150 000 par an = 300 000 € sur la durée du plan
- **Relation presse économique - presse spécialisée en immobilier**
  - **Description de l'action** : passation d'un marché avec une agence spécialisée en vue de l'organisation et du suivi d'une relation professionnelle avec les médias économiques et les médias spécialisés dans l'immobilier (réalisation de dossiers de presse, de communiqués de presse, prises de contact avec les journalistes, suivi des retombées)
  - **Objectifs** :
    - assoir la visibilité de l'opération dans les média économiques et spécialisés dans l'immobilier
    - contribuer à la notoriété de l'opération et établir de façon de plus en plus systématique « l'option Eco-Vallée » comme une destination potentielle d'accueil pour les investissements et les entreprises nationalement et internationalement mobiles

- **Partenaires** : NCA, Team CA
- **Calendrier** : 2011-2012
- **Evaluation du coût pour l'EPA** : 90 000 € pour la durée du plan
  
- **Mise en œuvre d'un plan media**
  - **Description de l'action** : soutenir la pré-commercialisation des opérations d'aménagement d'Eco-Vallée par une démarche ciblée d'achat d'espaces publicitaires dans les médias économiques les plus lus par les décideurs d'investissements immobiliers et les dirigeants des entreprises nationalement et internationalement mobiles
  - **Objectifs** :
    - assurer une présence d'Eco-Vallée dans les médias, au sein de la très forte concurrence des territoires entre eux
    - adosser cette politique d'achats d'espaces à des événements tels que lancements de nouveaux chantiers, décisions importantes d'investissements, localisation d'un grand groupe, manifestations de haut niveau (pouvant à cet égard être organisées en partenariat avec le support retenu et en coopération avec d'autres acteurs du territoire)
  - **Partenaires** : NCA, CCI, CG06, Team CA, entreprises privées
  - **Calendrier** : 2011-2012
  - **Evaluation du coût pour l'EPA** : 50 000 € par an = 100 000 € pour la durée du plan
  
- **Organisation d'un évènement économique lié à la croissance verte**
  - **Description de l'action** : participation à l'organisation, à Nice, d'un évènement de haut niveau à destination des professionnels de la croissance verte (conférence, séminaire, salon), à l'image de la conférence « Green Investing » organisée en 2010 avec l'Edhec, NCA, la CCI, Team, en partenariat avec le journal Les Echos.  
Envisager de relier le futur évènement à la « Semaine de l'industrie ».
  - **Objectifs** :
    - assurer une présence d'Eco-Vallée auprès des opérateurs intervenant dans les secteurs de la croissance verte
    - contribuer à affermir « l'option Eco-Vallée » vis-à-vis des décideurs publics et privés intervenant dans ces secteurs
  - **Partenaires** : NCA, ville de Nice, conseil régional, CG06, CCI, Team CA, Edhec (ou autre partenaire académique de renom)
  - **Calendrier** : 2011-2012
  - **Evaluation du coût pour l'EPA** : 25 000 € par an = 50 000 € pour la durée du plan
  
- **Site internet « Eco-Vallée de la Côte d'Azur »**
  - **Description de l'action** : réalisation et mise à jour d'un site internet « Eco-Vallée de la Côte d'Azur »
  - **Objectifs** :
    - affirmer la présence de l'OIN Eco-Vallée de la Côte d'azur sur Internet et faciliter la diffusion de l'information entre l'EPA et les investisseurs, les prospects, les entreprises déjà implantées, les médias, les acteurs publics et privés du territoire, la population
    - faire aisément connaître les marchés publics de l'EPA

- mettre en place un support extranet sécurisé pour autoriser un travail collaboratif avec les prestataires et clients de l'EPA (maîtrises d'œuvre urbaine par exemple)
- faire vivre l'Eco-Vallée d'une façon conviviale, au contraire d'une opération « technocratique »
- **Calendrier** : Démarrage S2 2011
- **Evaluation du coût pour l'EPA** : 40 000 € en 2011 puis 10 000 € par an pour l'hébergement = 50 000 € pour la durée du plan

## D. Mise en place et suivi du plan d'actions

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place et le suivi du plan d'actions**
    - **Description de l'action** : Prestation d'assistance à la conception du plan d'action, à son déploiement et à son suivi.
    - **Contenu de l'action** :
      - Conseils sur la conception du plan d'actions et sur son déploiement
      - Préparation, animation et exploitation des séminaires de mobilisation des acteurs économiques (cf. III.B)
      - Assistance à la rédaction des cahiers des charges pour :
        - les actions de prospection auprès des filières économiques ciblées
        - les actions menées en direction de la chaîne de l'immobilier (rencontres investisseurs ; test du concept de technopôle urbain face à des panels d'investisseurs, de promoteurs et d'utilisateurs)
- Assistance au suivi et à la coordination des marchés subséquents.
- Assistance à la rédaction des argumentaires de promotion auprès des acteurs de la chaîne de l'immobilier et des filières économiques ciblées
  - Assistance au suivi personnalisé des relations avec les acteurs de la chaîne de l'immobilier : depuis les investisseurs et les promoteurs, jusqu'au suivi des rendez vous ciblés de prospection avec des utilisateurs des filières économiques ciblées.
  - Assistance à la coordination des différentes actions et rédaction des comptes-rendus des principales réunions, lien à prévoir avec les actions de communication (relation presse, salons professionnels, achat d'espace)
- **Calendrier** : Démarrage S1 2011
  - **Evaluation du coût pour l'EPA** : 45 000 € en 2011 puis 15 000 € en 2012

#### IV. Répartition des financements

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
EPA	420 000 €
Etat (FNADT)	300 000 €
Région	115 000 €
<b>Coût total du plan d'actions</b>	<b>835 000 €</b>

## V. Calendrier de mise en œuvre et prévisions d'exécution

		2011		2012		
Prévisions de réalisation des actions par semestre (en K€)		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Total
<b>A</b>	<b>Susciter l'intérêt des promoteurs-investisseurs</b>					
1	Organiser des rencontres investisseurs		7,5		7,5	15
2	Mettre en place une démarche proactive en vue de tester concrètement la validité du concept de technopôle urbain		25	20		45
3	Amorcer une politique dynamique de prospection du secteur tertiaire supérieur		25	25		50
4	Engager une prospection ciblée des filières croissance verte/santé et analyser les conditions pour faire d'Eco-Vallée un lieu de référence pour l'innovation en matière de santé à domicile-autonomie			35	35	70
				<b>Sous-total A</b>		<b>180</b>
<b>B</b>	<b>Mobiliser les acteurs économiques et structurer une coopération avec eux</b>					
1	Construire une démarche de projets avec les pôles de compétitivité	2,5		2,5		5
				<b>Sous-total B</b>		<b>5</b>
<b>C</b>	<b>Marketing promotionnel - information - communication</b>					
1	Participation aux principaux salons professionnels de l'immobilier	90	60	90	60	300
2	Relation presse économique - presse spécialisée en immobilier	15	15	30	30	90
3	Mise en œuvre d'un plan media	25	25	25	25	100
4	Organisation d'un évènement économique lié à la croissance verte		25		25	50
5	Site internet « Eco-Vallée de la Côte d'Azur »		40	10		50
				<b>Sous-total C</b>		<b>590</b>
<b>D</b>	<b>Mise en place et suivi du plan d'actions</b>					
1	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place et le suivi du plan d'actions	20	25	15	0	60
				<b>Sous-total D</b>		<b>60</b>
				<b>Total</b>		<b>835</b>